



La ville trouve acquéreur pour les terrains "Giaime"

Le conseil a validé la vente pour 470 000 €, un prix inférieur au prix d'achat

Faute de pouvoir les acquérir au moment de leur mise en vente, les terrains "Giaime", du nom de l'ancienne entreprise de BTP, d'une surface de 1,4 ha en contrebas de la route de Nice à la sortie de la ville, avaient finalement été achetés par l'Établissement public foncier Paca. L'opération permettait ainsi à la ville de pouvoir acquérir ces terrains un peu plus tard, l'EPF servant en quelque sorte de relais financier dans l'attente d'un acquéreur privé porteur d'un projet structurant.

Après avoir entendu parler de divers projets, une seule véritable offre a été faite par une société immobilière au prix de vente proposée par la Ville, désormais propriétaire des terrains et du hangar désaffecté à dépolluer. Une dépollution qui est d'ailleurs à l'origine de la baisse du prix de vente votée lors du dernier conseil municipal. De 520 000 €, le prix passera en effet à 470 000 €, la société Sairenor, spécialisée dans la réalisation de résidences pour seniors avec services, ayant proposé de prendre à sa charge cette dépollution (amiante et hydrocarbures) estimée à près de 100 000 €.

Outre cette renégociation du prix, l'acquéreur a souhaité introduire des clauses suspensives liées à son projet de création d'un lotissement avec pré-commercialisation des lots, sur une partie des terrains équiva-



La société **Sairenor** s'est portée acquéreur des terrains et du hangar avec une dépollution du site à ses frais moyennant une baisse du prix de vente par la ville de 520 000 à 470 000€. / PHOTO STEPHANE DUCLET

lente à près de 6000 m². Le reste de la surface étant donc consacrée à la réalisation de logements résidentiels pour seniors. "Les conditions sont certes contraignantes mais habituelles pour ce type de vente", a assuré Colette Charriau, adjointe à l'urbanisme, lors de la présentation de ce projet de vente au conseil municipal jeudi dernier.

De son côté Marei-Anne Bau-

dou Maurel, conseillère municipale de l'opposition s'est étonnée de cette baisse du prix de vente. "Vous avez mentionné qu'il n'y avait eu qu'une seule proposition d'achat pour ces terrains, mais si le prix avait été de 470 000 € comme aujourd'hui au lieu des 520 000 € demandés, n'y aurait-il pas eu d'autres acquéreurs?"

Après l'adoption par le conseil de ce projet de vente,

Serge Gloaguen a précisé qu'un autre groupe immobilier l'avait contacté pour la réalisation là encore de résidences pour personnes âgées "Sur une surface de 4ha !", a assuré le maire qui a recommandé à cette société de voir du côté des Basses-Sièyes où des terrains privés correspondant à la superficie recherchée étaient encore disponibles.

Philippe DUBERNARD